

Après l'obtention de votre permis de conduire et vos 18 ans révolus, il est impératif d'effectuer la demande de titre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

L'auto-école se propose de la faire pour vous. Cette prestation est facturée 15 €.

Dans ce cas, vous devez nous retourner le mandat ci-dessous signé et nous fournir des pièces supplémentaires suivantes :

Photocopies de :

- Une photo d'identité et signature numériques agréées ANTS
- la pièce d'identité du candidat
- l'ASSR 2
- la JDC
- la pièce d'identité de l'hébergeant
- un justificatif de domicile au nom de l'élève ou de l'hébergeant
- une attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et l'hébergé
- permis AM si passé
- CEPC (permis provisoire)

**Mandat pour effectuer les démarches administratives**  
**de demande de fabrication du titre (permis de conduire)**

Je soussigné (e) :

**NOM :** .....

**Prénoms :** .....

Date de naissance : ...../...../.....

Commune de naissance : ..... Dép : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse mail : .....

donne mandat à :

**AUTO-ECOLE KERMORGANT**  
**3, rue des Jardins**  
**29290 SAINT RENAN**

pour effectuer en mes lieux et place toutes les démarches nécessaires à la demande de fabrication de mon permis de conduire.

Fait à ....., le ..... Signature :